

CAP Métiers de la coiffure

Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse
RNCP 39266 Date de fin d'enregistrement de la certification 31 août 2029
Fiche ROME D1202 - Coiffure

Formation au sein de l'Unité de Formation par Apprentissage à Mayenne

• Durée

2 ans en apprentissage
De septembre N à juin N+2
1^{ère} année : 420 heures
2^{ème} année : 420 heures
Temps en entreprise :
7 jours tous les 15 jours

• Rythme de l'alternance

3 jours tous les 15 jours

• Public

Tout public de 15 à 30 ans
RQTH : pas de limite d'âge

• Modalité de la Formation

Présentiel

• Validation Formation

Session juin N+2
Evaluation ponctuelle

• Prix

Financement OPCO

• Voir nos CGV sur le site internet

• Processus d'inscription

Entretien individuel Tests de positionnement Dossier d'inscription téléchargeable sur le site internet Don Bosco

• Délai d'accès

Fin juillet année N

• Accessibilité aux PSH

En amont du parcours, un rendez-vous sera organisé avec le référent Handicap en vue de formaliser les besoins et organiser le parcours

• Référent Handicap

Isabelle GUILLOIS
cfp.i.guillois@dbosco.fr

• Résultats en 2025 *

Taux de réussite : 60 %
Taux d'insertion global : 60 %
Taux d'insertion en coiffure : 40 %
Taux de satisfaction : 81 %
Taux d'abandon : 0 %

• sources et méthode de calcul :

Calculés par les ministères
Chargés de la formation
professionnelle et de l'éducation
nationale et rendus publics.

Nous vous informons de la mise
à disposition de ces indicateurs
sur le site de diffusion

www.inserjeunes.education.gouv.fr

• Prérequis

Avoir minimum 15 ans
Avoir terminé son parcours de 3^{ème}

• Objectifs avec aptitude et compétences

Acquérir les compétences techniques solides et des compétences en matière de relation client

• Activités visées

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle Métiers de la coiffure est un professionnel qualifié dans :
➢ les techniques de base d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de mise en forme, de coloration, de coiffage sur une clientèle féminine et masculine ;
➢ l'accueil de la clientèle ;
➢ le conseil et la vente de service et de produits.
Il gère son espace de travail et participe aux différentes activités de l'entreprise

• Programme (blocs)

UP1 - Réaliser des prestations de coiffure

➢ Élaborer un diagnostic
➢ Mettre en œuvre une technique d'hygiène et de soin capillaire
➢ Réaliser des techniques de base de coiffure - Coupe (femme, homme) - Couleur (coloration* et effet de couleur*) - Forme (mise en forme temporaire, mise en forme durable* par enroulage, coiffage)
*Exécuter sans concevoir

UP2 - Etablir une relation avec la clientèle et participer à l'activité de l'entreprise

➢ Accueillir la clientèle et gérer la prise de rendez-vous
➢ Conseiller et vendre des services, des matériels et des produits capillaires
➢ Contribuer à l'activité de l'entreprise

UG1 - Français

➢ Communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer ; Reformuler, à l'écrit et à l'oral, un message lu ou entendu
➢ Évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer
➢ Lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques
➢ Rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier

UG1 - Histoire-géographie et Enseignement moral et civique

➢ Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux
➢ S'approprier les démarches historiques et géographiques :
➢ Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme
➢ Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (EMC)
➢ Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC)

UG2 - Mathématiques – Physique-chimie

➢ Rechercher, extraire et organiser l'information
➢ Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire
➢ Expérimenter, utiliser une simulation
➢ Critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion
➢ Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit

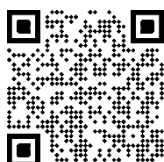
UG3 - Education physique et sportive

UG4 - Langues vivantes

L'épreuve de langue vivante étrangère a pour objectif de vérifier, au niveau A2 du CECRL, les compétences du candidat à :
➢ Comprendre la langue orale, un document écrit ; S'exprimer à l'écrit ; S'exprimer à l'oral en continu ; Interagir à l'oral

UF - Bloc facultatif : Arts appliqués et cultures artistiques

Responsable de Centre
Isabelle GUILLOIS
cfp.i.guillois@dbosco.fr
Accueil UFA Don Bosco
02 43 30 47 30



Secteurs d'Activité

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle Métiers de la coiffure exerce son activité dans les secteurs suivants :

- tout type d'entreprises de coiffure (salons de coiffure, salons itinérants, entreprises de coiffure à domicile, entreprises liées au secteur de la coiffure) ;
- secteur du spectacle et de la mode ;
- établissements et institutions diverses avec des activités de coiffure intégrées (centre d'esthétique, de thalassothérapie, établissements de tourisme et de loisirs, de soins, de cure, de convalescence, de réadaptation, d'hébergement pour personnes âgées).

Types d'emplois

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle Métiers de la coiffure exerce les fonctions de :

- Coiffeur/Coiffeuse **Code(s) ROME** : D1202 - Coiffure

Moyens Techniques

1 Salle informatique équipée d'un vidéoprojecteur et de 10 PC fixes et 5 PC portables MS office 2013 sous Windows 10 – Classroom – Teams – adresse mail individuelle Don Bosco (52 m2)

1 espace pédagogique composé de 15 coiffeuses, 8 bacs de lavage, un espace vente, un espace salle de lancement (173 m2)

1 Centre de documentation et d'information

Moyens Pédagogiques

Apports théoriques – exercices pratiques – examen blanc en 2^{ème} année - Suivi et évaluations en centre de formation et entreprise – conseils de classe – entretiens individuels

Equipe pédagogique composée de formateurs et d'enseignants

Ressources pédagogiques Pivot point mises à disposition sur Classroom

Méthodes Mobilisées

Présentiel (distanciel possible si confinement)

Travail de groupes, accompagnement individuel, coaching groupe, ateliers Bien-être

Modalité de la Formation

Alternance (voir calendrier)

3 jours en centre tous les 15 jours ; 7 jours en entreprise tous les 15 jours

Certification (Totale)

UP1 - EP1 Techniques de coiffure – Coefficient 14 - Mode ponctuel pratique et écrit - durée 6h45 dont 1h pour l'évaluation PSE

UP2 - EP2 Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise – Coefficient 3 – Mode ponctuel oral – durée 0h20mn

UG1 - EG1 Français Histoire géographie – Enseignement moral et civique – Coefficient 3 - Ponctuel écrit et oral – durée 2h15

UG2 - EG2 Mathématiques Physiques et Chimie – Coefficient 2 – Ponctuel écrit – durée 2h

UG3 - EG3 Education Physique et Sportive – Coefficient 1 – Ponctuel

UG4 - EG4 Langue vivante – Coefficient 1 – Ponctuel oral – Durée 0h20mn

UF - EF – Epreuve facultative d'arts appliqués et cultures artistiques – Coefficient 1 – Ponctuel écrit et pratique – Durée 1h30

Modalités d'Evaluation de la Formation

Le candidat est soumis à 1 mode d'évaluation : Les épreuves ponctuelles d'une même session, à l'issue de sa formation

Session : JUIN N+2

Le diplôme est aussi accessible par la V.A.E

Financement de la Formation

Le financement est pris en charge par l'OPCO (opérateur de compétences) dont dépend l'entreprise d'accueil de l'apprenti(e)

Poursuite et Perspectives d'Evolution

Suite au CAP Métiers de la coiffure, possibilités de :

- soit de s'insérer professionnellement dans des emplois de niveau 3 (ex niveau V),
- soit de poursuivre une formation :
 - Mention complémentaire Coiffure Coupe Couleurs
 - Brevet Professionnel Coiffure – Niveau 4 ou Baccalauréat Professionnel Coiffure -
 - EEA : encadrant d'entreprise artisanale (possible après CAP après 5 ans d'expérience professionnelle)
 - BTS Métiers de la coiffure ou Brevet de Maîtrise Coiffure – niveau 5